

PROCÈS - VERBAL

de l'assemblée statutaire ordinaire des délégués du 16 mai 2019 à 20h00 au Restaurant du Château à Portalban

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Gérard Blanc ouvre l'assemblée à 20h00. Après avoir salué Mesdames et Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Comité de direction, aux collaborateurs permanents de l'Association ainsi qu'aux invités.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Delley-Portalban pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste des présences et excusés est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Jean-Michel Loup est désigné comme scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction ainsi que les invités n'ont pas le droit de vote ce soir.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 novembre 2018

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 novembre 2018 à Cudrefin n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par mail.

4.1 Adoption

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.

5. Rapport de gestion 2018

Le 49^{ème} rapport de gestion de l'exercice 2018 a été transmis à chaque délégué. Ledit rapport a déjà été consulté par toutes et tous, il n'est par conséquent pas lu dans son intégralité. Thierry Bovet en parcourt les différents graphiques et données de consommation.

La discussion est ouverte et le bureau exécutif est à disposition pour toutes questions.

5.1 Approbation

Personne n'ayant de remarque à formuler, l'assemblée passe au vote et accepte le rapport de gestion 2018, et ce, sans avis contraire. Des remerciements sont adressés aux auteurs dudit rapport.

6. Comptes et bilan 2018

Martial Berset, trésorier, présente les comptes de pertes et profits et le bilan 2018 de l'association. Comme chaque personne a pu les étudier dans le rapport de gestion reçu, il n'est passé en revue que les grandes lignes. Les amortissements pour une somme de Fr. 508'901.00 sont détaillés. Le total des charges est de Fr. 1'393'619.80, tout comme le total des produits, les comptes sont donc équilibrés. Les produits divers correspondent notamment à la contribution annuelle du syndicat d'arrosage et à la vente d'eau de secours au SI de Morat. Les frais de concession ont augmenté à cause du doublement de la facture du canton de Fribourg. Ce sujet a déjà été abordé lors de précédentes assemblées des délégués. L'achat d'eau correspond aux sources de Bellechasse.

Les postes principaux du bilan au 31.12.2018 sont également énumérés.

6.1 Rapport de l'organe de révision

Myriam Baudin, réviseur responsable, donne lecture du rapport de révision établi par Fiduflex SA.

En notre qualité d'organe de révision et selon les art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels (compte de fonctionnement, compte des investissements, bilan et annexe du bilan) de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98d de la loi sur les communes (LCo).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo) incombe au comité de direction. Le comité de direction est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant sur la base des dispositions légales et réglementaires. Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession en Suisse et sur la base des formulaires officiels de révision du Département des communes. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue des comptes communaux.

En conclusion de notre rapport, nous vous recommandons l'approbation des comptes annuels qui vous sont soumis présentant un total du bilan de CHF 9'749'984.85.

Estavayer-le-Lac, le 1^{er} avril 2019, Myriam Baudin et Jacky Papaux.

La parole est donnée à l'assemblée pour les éventuelles questions.

Jean-Michel Loup demande si nos dettes sont bloquées sur plusieurs années ? Martial Berset répond par l'affirmative, entre 7 et 10 ans pour nos 4 dettes ouvertes.

6.2 Approbation et décharge aux organes respectifs

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé à l'approbation de ce point de l'ordre du jour. Les comptes et bilan 2018 sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Il est donné décharge aux organes respectifs et des remerciements sont adressés au trésorier Martial Berset.

7. Décompte final 2018

Le décompte final de répartition des charges 2018 a été établi par notre fontainier Thierry Bovet, selon les statuts en vigueur depuis le 01.01.2011.

Ce décompte étant intégré au rapport de gestion, chacun a déjà eu l'occasion de l'étudier. Les consommations relatives à l'arrosage ont été sorties de ce décompte.

Si un membre souhaite des explications sur le mode de calcul par la suite, il pourra s'adresser directement auprès de M. Bovet.

7.1 Approbation

Aucune question n'étant relevée, il est passé à l'approbation du décompte final 2018, qui est accepté à l'unanimité.

8. Election d'un membre au comité de direction (commune de Belmont-Broye)

Deux membres du comité de direction ayant quittés leurs exécutifs communaux, nous devons procéder à leur remplacement au sein de l'ABV. Il s'agit pour la commune de Belmont-Broye de nommer Olivier Pochon en remplacement de Raphaël Zbinden. Pour la commune de Missy, l'élection communale ayant subi un recours, aucune personne ne peut être nommée pour l'instant. Le remplacement de Gilles Truchot interviendra lors d'une prochaine assemblée.

La parole est donnée à Olivier Pochon pour se présenter. Aucune remarque ou autre proposition étant faite, Olivier Pochon est élu par acclamation, et ce, pour la période administrative en cours.

9. Informations sur l'exploitation et travaux en cours

La parole est donnée à Bernard Gret, ingénieur. Il donne des explications sur l'avancement du dossier de mise en conformité du stockage des réactifs de chloration à Portalban. Le budget de Fr. 180'000.-- voté lors de l'assemblée des délégués du 29.11.2018 est pour l'instant respecté.

Concernant l'agrandissement du réservoir Sur le Mont, les adjudications sont faites. Le budget de Fr. 3'220'000.-- est aussi respecté à ce sujet du dossier. Les travaux ne débuteront pas avant l'été afin d'éviter des perturbations durant cette période de grandes consommations.

Pour le renforcement de la conduite Condémine - L'Allou, du pompage de Condémine et de la STAP de Delley, le dossier est terminé. Le décompte final a été transmis à l'ECA pour leur détermination sur le subventionnement.

10. Divers

La parole est donnée à l'assemblée pour les éventuels divers.

Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

Gérard Blanc remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de Delley-Portalban pour son accueil. Des remerciements vont également aux membres du bureau exécutif ainsi qu'au personnel permanent pour leur travail tout au long de l'année.

Les salutations d'usage sont présentées par Philippe Cotting au nom de la commune de Delley-Portalban. Il convie les personnes présentes à partager un repas servi au terme de cette assemblée.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 20h25.

Céline Geissbühler



Secrétaire

St-Aubin, le 16 mai 2019

Annexe : Liste des présences

Distribution :

- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- MM. les Préfets des districts de la Broye, du Lac et de la Broye-Vully
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. René Baechler, président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Guinnard, Progin et Seelmann, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Bernard Gret et Thierry Bovet et Beat Wolfisberg





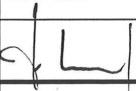




ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES
VAUDOISES ET FRIBOURGEOISES DE LA BROYE ET DU VULLY





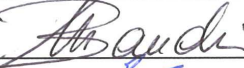

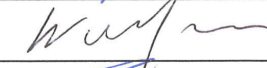

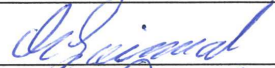

**ASSEMBLEE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DELEGUES
DU 16 MAI 2019 A 20.00 HEURES**

LISTE DES PRESENCES

| COMMUNE | PRENOM ET NOM | SIGNATURE |
|-------------------------|-----------------------|---------------------|
| Avenches | Gabriel Hayoz | Excusé |
| | Alain Racine | |
| (Comité de direction) | Enrico Fiechter | Excusé |
| Belmont-Broye | Fabrice Currat | |
| | Florence Humair | |
| (Comité de direction) | Olivier Pochon | |
| Chevroux | Jacques Mayor | |
| | Jérôme Schüpbach | Excusé |
| Cudrefin | Micheline Duruz | |
| | Raphaël Sémon | |
| | (Comité de direction) | Hans-Peter Haeberli |
| Delley-Portalban | Philippe Cotting | |
| | Edgar Chambettaz | |
| | (Comité de direction) | Nicolas Gavillet |
| Gletterens | Nicolas Leuenberger | |
| | Nicolas Savoy | Excusé |
| | (Comité de direction) | Serge Bongard |
| Missy | Gérard Blanc | |
| | -- | Excusé |

| COMMUNE | PRENOM ET NOM | SIGNATURE | |
|-----------------------|-----------------------|--|--|
| Mont-Vully | Michel Droz |  | |
| | David Noyer | Excusé | |
| | (Comité de direction) | Ralph Erhart | Excusé |
| St-Aubin | Corinne Genoud |  | |
| | Didier Schouwey | Excusé | |
| | (Comité de direction) | Daniel Collaud |  |
| Vallon | Thierry Billieux | Excusé | |
| | (Comité de direction) | Solange Plancherel |  |
| | Vully-les-Lacs | Jean-Michel Loup |  |
| Simon Jaunin | |  | |
| (Comité de direction) | | Blaise Gaillet |  |

Invités :

| FONCTION | PRENOM ET NOM | SIGNATURE |
|-------------------------------|--------------------|--|
| Préfet de la Broye | Nicolas Kilchoer | Excusé |
| Préfet du Lac | Daniel Lehmann | Excusé |
| Préfet de Broye-Vully | Olivier Piccard | Excusé |
| Ingénieur-conseil | Bernard Gret |  |
| Trésorier | Martial Berset |  |
| Organe de révision | Fiduflex SA |  |
| Fontainier | Thierry Bovet |  |
| Aidcom Services Sàrl | Beat Wolfisberg |  |
| Secrétaire | Céline Geissbühler |  |
| GRAC | René Baechler | Excusé |
| SI de Morat | Jürg Kunz | Excusé |
| Etablissements de Bellechasse | Marcel Guinnard |  |
| Etablissements de Bellechasse | Daniel Progin |  |
| Etablissements de Bellechasse | Fabian Seelmann | Excusé |